



## Éditorial

par France Bouthillier

### Au programme : changer les perceptions



France Bouthillier, présidente

Le réseau fort du SAVOIR

**L**e congrès de la Corporation s'est terminé avec une assemblée générale où les membres ont unanimement adopté cinq résolutions portant sur des sujets familiers : les bibliothèques scolaires, les bibliothèques publiques, la bibliothèque de la ville de Montréal, la politique nationale d'information et la création d'un prix annuel d'excellence à remettre au bibliothécaire professionnel de l'année. Hormis ce dernier sujet qui n'avait peu ou pas été exploré auparavant, les membres ont clairement indiqué un désir de voir leur corporation défendre ces dossiers activement afin de faire évoluer les politiques et les situations qui s'y rattachent de manière positive. Dans tous les cas, le but visé est le

même : faire en sorte que les autorités politiques assurent le développement des bibliothèques et favorisent l'accès à l'information.

Ces résolutions s'harmonisent très bien avec une série de discussions ayant eu lieu au sein du conseil d'administration depuis plusieurs années portant sur la façon pour les bibliothécaires professionnels de se positionner sur le plan politique et social. Il va sans dire qu'il s'agit d'un grand dossier pour lequel une multitude d'actions peuvent être envisagées. Le présent conseil d'administration, dont je fais nouvellement partie, a convenu à sa dernière réunion de concrétiser certains projets examinés antérieurement dans le cadre d'un plan de communication, présenté d'ailleurs partiellement à la dernière assemblée générale. Ce plan a déjà donné lieu au changement de logo de la corporation. Les autres projets que le conseil d'administration veut réaliser au cours de la prochaine année sont les suivants : création d'une structure de veille et embauche de ressources humaines dédiées à cette activité, développement d'un certain nombre d'actions axées sur le lobbying impliquant la participation de la corporation à plusieurs activités d'intérêt public, et réalisation d'outils de communication et d'activités de relations publiques visant à augmenter

le nombre de membres et notre notoriété. Plusieurs détails restent à définir mais la motivation du conseil d'administration est claire, tout comme celle des membres de la corporation telle qu'exprimée récemment: il est temps de changer notre façon de communiquer avec le milieu politique, avec les professionnels du milieu des bibliothèques et de l'information et aussi avec le grand public. Sans un tel changement, la perception de notre profession demeurera la même et la portée de nos messages restera réduite. Il s'agit bien sûr d'un projet de longue haleine et surtout d'un pari dont on pourrait discuter longtemps. Puisque tout pari comporte des risques, financiers et autres, le conseil d'administration a pesé ces risques et la conclusion fut qu'ils semblaient raisonnables compte tenu des retombées positives. L'avenir nous dira si nous avons fait la bonne évaluation, mais il est temps de passer à l'action et l'année qui vient est fort remplie.

#### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	4
À l'agenda .....	16

Poste publication 1472771  
ISSN 0843-140X





commandité, qui sera attribué à un ou une bibliothécaire professionnel(le) de l'année et qui sera remis lors du congrès annuel.

6. Deux motions de félicitations ont été présentées l'une au Comité organisateur du 34<sup>e</sup> congrès et, l'autre, au Conseil d'administration sortant et sa présidente Silvie Delorme.

### Réunions du Conseil d'administration

Le nouveau Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, soit le 16 juin et le 22 juillet. Les membres du conseil ont consacré leurs efforts à identifier les priorités de l'année 2003 du plan triennal de communication ainsi qu'aux suites à donner aux résolutions du dernier congrès.

### Congrès 2003

Plus de 150 personnes ont participé au congrès annuel qui s'est tenu au Manoir des Sables à Orford dans les Cantons de l'Est du 21 au 23 mai.

Le congrès a été précédé d'un séminaire d'une journée portant sur les habiletés politiques, et animé par François Boulard, psychologue industriel. Au cocktail de bienvenue, commandité par le regroupement des CRSBP, on a procédé au lancement du Fonds jeunesse en présence de la représentante de ce programme et des jeunes bibliothécaires, qui ont déjà profité.

Le thème du congrès « Polyvalence et nouvelles expertises dans une

société en mouvement » a attiré des conférenciers de plusieurs pays, tels Hollande, Brésil, France et États-Unis, en plus des conférenciers du Québec. La conférence d'ouverture « Informer dans le chaos de la société de l'information » livrée par Philippe le Roux de V(DL)2 a donné le coup d'envoi aux ateliers et aux réflexions subséquentes. Simon Brault, président de Culture Montréal était l'invité du dîner-conférence. Il a souhaité l'éclosion d'une nouvelle alliance entre les bibliothécaires et les autres professionnels de la culture. Au total, les participants ont eu le choix d'une douzaine d'ateliers ou de conférences ainsi qu'une mini-exposition de fournisseurs en produits et services pour les professionnels de l'information. La soirée divertissement s'est déroulée dans le cadre enchanteur du club de golf de Orford sous le charme de la chanteuse Lili Maxime et ses musiciens. Le congrès s'est terminé par une table ronde composée de plusieurs partenaires de la chaîne du livre et par le tirage du prix de présence, i. e. un ordinateur de poche (palm pilot), qui a été remis à France Lemay de la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Durant le congrès, une rencontre informelle des bibliothécaires retraités a eu lieu au Manoir des Sables, initiative de Gaston Bernier. Parmi les sujets abordés par les personnes présentes : un répertoire biographique des bibliothécaires décédés, des chroniques fruits d'entrevues avec des retraités, souhait de garder une allure spontanée au regroupement des retraités, et enfin bilan des activités et réalisations des participants. Une

prochaine rencontre est prévue lors du congrès de l'Asted à Gatineau.

### Comité de mise en candidature

Le comité a un nouveau président, monsieur Daniel Boivin, directeur OCLC Canada. Celui-ci assume la charge de recruter des candidatures pour le futur Conseil d'administration et pour la présidence.

#### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**  
Audrey Attia  
Michel Claveau  
Richard Coveney  
Roger Drouin (*révision*)  
Régine Horinstein  
Bernard Lemieux  
Sylvain Robichaud

#### Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas,  
Bureau 103  
Montréal (Québec)  
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327  
Télécopieur: (514) 845-1618  
Courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)  
Site Internet : [www.cbpq.qc.ca](http://www.cbpq.qc.ca)

Mise en page : Medgine Jean (CBPQ)



### Culture et quartiers

Tel était le thème de la rencontre publique de l'organisme Culture Montréal tenue le 12 juin dernier. Au cours de cette journée animée par Ariane Émond, plusieurs panélistes nationaux et internationaux ont traité des relations entre la culture, son espace et son territoire (la ville). Eduardo Delgado de la Fondation Interarts de Barcelone a traité particulièrement de la relation entre l'importance accordée par une ville au volet culturel et sa visibilité internationale. Deux tables rondes ont suivi, l'une a porté sur les réseaux de proximité dont notamment la bibliothèque et, l'autre, sur les espaces culturels identitaires. Cette activité a réuni des artistes, urbanistes, bibliothécaires, sociologues et divers milieux culturels offrant ainsi une occasion de rencontre entre intervenants d'horizons divers mais tous animés d'un intérêt pour le développement culturel de la ville sous toutes ses formes.

### Bibliothèques publiques : bilans et enjeux

C'est sous ce titre qu'a été publié un article de Réjean Savard, professeur titulaire de l'EBSI dans le Devoir du 3 juillet. En présentant notamment des statistiques comparatives du Québec et de l'Ontario et ce malgré les compressions budgétaires que cette province a connues, le Québec est encore à la traîne en matière de dépenses totales pour les bibliothèques et au chapitre du nombre de bibliothécaires. M. Savard passe en revue les diverses mesures adoptées par l'ancien gouvernement pour

conclure à la fragilité des bibliothèques publiques tant au niveau de la lecture publique (parmi les plus bas au Canada) que le manque chronique de bibliothécaires. L'article se termine par un appel à la ministre de la Culture afin qu'elle n'abandonne pas le dossier des bibliothèques publiques.

### La Coalition en faveur des bibliothèques scolaires interpelle le ministre de l'éducation

Dans un communiqué diffusé le 16 juin la Coalition par la voix de sa présidente Jocelyne Dion rappelle au ministre Pierre Reid le rôle essentiel de la bibliothèque scolaire dans l'atteinte des objectifs de l'enseignement et l'interroge quant au montant réservé par le gouvernement précédent pour rehausser les fonds documentaires.

Dans les jours qui ont suivi ce communiqué, plusieurs articles dans les quotidiens faisaient part de compressions budgétaires de l'ordre de 90 millions pour les commissions scolaires dont une part proviendrait de divers programmes et les mesures prévues pour les bibliothèques. Au moment de rédiger ce texte les débats sur l'ampleur des compressions semblent donner libre court à l'interprétation selon les parties concernées. Pour le ministre de l'Éducation il s'agit de « seulement » 15 millions et ce sous forme de réaménagement des dépenses. Toutefois il semble malheureusement que l'investissement en bibliothèques scolaires soit reporté après confirmation par le ministre en Commission parlementaire sur

l'éducation (10 juillet). Il a par ailleurs reconnu l'importance des bibliothèques scolaires et par conséquent il va prendre des mesures pour s'assurer que les investissements consentis aux écoles soient ciblés et les intervenants seront consultés. Au dire du ministre il a fallu faire des choix!!! Dossier à suivre de très près.

Source : *Extraits de la Commission parlementaire sur l'Éducation*

### La profession en milieu scolaire

Jocelyne Dion nous signale deux textes, qui tout en étant dans un contexte français (on parle d'enseignants-documentalistes) s'inscrivent bien dans le ton de la réforme de l'éducation au Québec et peuvent s'importer de la « maternelle à l'université ».

Sources :

<http://docsdocs.free.fr/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=76>

<http://docsdocs.free.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=39>

### Feu vert à un ordre professionnel des enseignants

Le ministre de l'Éducation a confié le mandat à l'Office des professions d'élaborer un projet de loi pour la création d'un ordre professionnel pour les enseignants avec pour objectif le printemps 2004. Rappelons que ce projet est loin de faire l'unanimité dans le milieu des enseignants. L'OPQ devra analyser la définition du champ d'exercice des professionnels,

l'identification des champs de compétence ainsi que les modalités d'élection du bureau des administrateurs.

Source : *Le Devoir* (1<sup>er</sup> juillet 2003)

## Étude du placement des diplômés de la GSLIS

L'étude 2003 préparée par Alexander Markus au sujet du placement des diplômés de la Graduate School (McGill) fourni le portrait suivant :

Les réponses furent de 26, dont 20 travaillent à temps complet, 13 dans un emploi permanent et 12 temporaire.

24 occupent un poste professionnel et 22 ont un emploi relié à leur diplôme en sciences de l'information. Sur un total de 25, 9 travaillent en Ontario, suivi de 7 pour le Québec et 5 pour les États-Unis.

Salaires : sur 22 réponses 8 (la majorité) gagnent de 31 000 \$ – 40 000 \$ suivi de 6 de 41 000 \$ – 50 000 \$.

Milieu de travail : 9 (la majorité) université ou collège suivi de 6 pour les bibliothèques publiques.

Tâches : 10 (la majorité) référence et services d'information

Date d'entrée en fonction : 9 (la majorité) est entrée en fonction moins de 3 mois après avoir terminé ses études.

Quels contenus du programme du MLIS ont été les plus utiles pour leur emploi : le sujet de spécialisation, les

compétences technologiques et les stages, expériences de travail.

## Nominations

### Félicitations à nos collègues

Bibliothèque de Vaudreuil-Dorion  
**Michelle Dupuis** a été nommée le 7 juillet directrice du nouveau service de la Culture créé par la Ville de Dorion-Vaudreuil. Elle occupait auparavant le poste de directrice adjointe au service des loisirs.

Ville de Gatineau

**Lise Bernard** est bibliothécaire responsable du service à la clientèle à la Maison de la Culture de Gatineau.

Bibliothèque Saint-Lambert

**Nathalie Martin** occupe le poste d'aide au lecteur et à la référence à la bibliothèque de Longueuil, arrondissement Saint-Lambert.

Mes lectures jeunesse inc.

**Brigitte Moreau** est vice-présidente, responsable des formations pour « Mes lectures jeunesse inc. »

Ministère Santé et Services sociaux

**Marion Bernier** est responsable de la Division Recherche et diffusion au centre de documentation du ministère de la Santé et des Services sociaux.

CRSBP de l'Outaouais

**Claudine Patry** est responsable des services du réseau au CRSBP de l'Outaouais.

CRSBP Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

**Geneviève Baril** est bibliothécaire au CRSBP Centre du Québec, Lanaudière et Mauricie.

Bibliothèque municipale de Montréal  
**Michel Allard** est bibliothécaire à la bibliothèque Notre-Dame.

CRSBPATNQ

**Marie-Jo Hamel** est bibliothécaire au CRSBP de L'Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec.

Université de Montréal

**Marie-Josée Leboeuf** est bibliothécaire à la bibliothèque de la santé de l'Université de Montréal.

CRSBPL

**Francis Durocher** est bibliothécaire au CRSBP des Laurentides.

Bibliothèque municipale de Montréal

**Julie Gagnon** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de Saint-Laurent.

EBSI

**Isabelle Dion** s'est jointe en juin à l'équipe de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à titre de responsable de la formation professionnelle en archivistique. Ayant une formation en histoire (baccalauréat et maîtrise) ainsi qu'un certificat en archivistique, elle enseigne au certificat en archivistique de l'université de Montréal et collabore à la rédaction de divers ouvrages du domaine.

**Isabelle Bourgey**, coordonnatrice de stages à l'EBSI a donné naissance le 17 juillet à une petite fille du nom de Catherine. Félicitations aux heureux parents qui ont maintenant deux petites filles.

---

## Une poupée à l'effigie d'une bibliothécaire

Une poupée a été conçue à l'image d'une bibliothécaire du nom de Nancy Pearl, directrice générale du Washington Center for the Book de Seattle. La poupée de 5 pouces de haut sera vendue dès la fin de cet été au coût de 8,50 \$ US. La compagnie « Accoutrements » filiale du magasin Archie McPhee à Ballard se spécialise dans la production de poupées à caractère historique, mais recherche aussi des personnes d'action dans des métiers non traditionnels ou sous-estimés. Nancy Pearl, qui est très active à la bibliothèque de Seattle, participe aussi à une émission de radio publique KUOW-FM(94.9) où elle fait une critique de livres, et est surtout connue pour « If All of Seattle Read the Same Book ». Cette campagne a pour but de créer des liens entre les communautés par l'intermédiaire du plaisir de la lecture des mêmes ouvrages. Elle a rapidement été reprise à travers diverses villes et même dans d'autres pays.

Nancy Pearl a reçu pour cette campagne le prix « Washington Humanities Award » 2003.

Elle publie aussi des livres dont le dernier est intitulé : « Book lust : Recommended Reading for Every Mood, Moment and Reason ».

Ce qui nous ramène à la poupée et les délibérés sur l'image

recherchée qui ont précédé sa conception. On a finalement retenu un des clichés les plus classiques



de la profession, celui du doigt sur la bouche en signe de silence - un bouton à l'arrière de la poupée opère le mécanisme. Selon son inspiratrice, cela permettra d'identifier qui parmi les bibliothécaires ont le sens de l'humour.

La poupée sera disponible au début du mois de septembre. Pour commander s'adresser :

[www.mcphee.com](http://www.mcphee.com)

---

## Acquisition en commun d'une licence collective d'utilisation de logiciel

Les bibliothèques universitaires du Québec ont conclu une entente via la CREPUQ pour l'acquisition en commun d'une licence collective d'utilisation du logiciel de gestion des opérations de prêt et d'emprunt entre bibliothèques, Zportal/VDC de Fretwell-Downing Inc.

Le logiciel doit répondre aux clientèles tant francophones qu'anglophones et, ainsi, deux copies seront installées pour permettre de travailler dans la langue de son choix. La compagnie facilitera la synchronisation des deux configurations afin que les données de référence ne soient entrées qu'une fois.

Avec le support du protocole de prêt entre bibliothèques grâce au nombre grandissant de partenaires et les fonctionnalités qu'offrent VDX (identification, localisation et livraison des documents aux utilisateurs finaux) la CREPUQ s'achemine encore plus près de son objectif de mise en place d'une bibliothèque virtuelle de recherche et d'enseignement.

Source : *Lyse Pérusse*,  
[Lyse\\_Perusse@uqss.quebec.ca](mailto:Lyse_Perusse@uqss.quebec.ca)

---

## Les petites bibliothèques décapitées

C'est sous ce titre que Paulette Vigeant, pédagogue et consultante a publié un article dans le Devoir du 15 juillet dernier. Elle y retrace l'évolution (ou la régression) des bibliothèques scolaires à Montréal depuis les « fastes » années 70 quand, à la CECM,

*Corpo Clip No 156 août à octobre 2003*

la bibliothèque centrale contenait une mine d'or de documentation sur l'éducation, appuyée par des bibliothécaires compétents et disponibles. Depuis c'est l'avalanche de coupures – plus de documents, de personnel professionnel... Madame Vigeant exprime au delà de sa frustration, sa vision dynamique des bibliothèques de quartiers et des bibliothèques scolaires comme une des sources de vie intellectuelle mais aussi d'apprentissage à la citoyenneté. Pour elle, chaque bibliothèque pourrait être « un catalyseur d'énergie » tant pour le quartier que la ville et les écoles. Les membres de ce « réseau d'approvisionnement en eau vive de la connaissance » peuvent enclencher un mouvement de leadership au Québec et chacun peut intervenir auprès de son député. Le Gouvernement du Québec a un rôle important à y jouer en y injectant les budgets nécessaires afin de sauver les bibliothèques des « soins intensifs ».

---

## PIKA

La base de données PIKA sur la littérature canadienne pour la jeunesse, développée par la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et les Archives du Canada, est maintenant en ligne. Elle contient la collection du Service de littérature de jeunesse de la BNC, soit plus de 35 000 ouvrages en français et en anglais, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, ainsi que des résumés de lectures issus des *Sélections annuelles pour enfants* de Communication-Jeunesse et de *Our Choice* du Canadian Children's Book Center. La recherche peut se faire en français et anglais par vedettes-matière.

Accès : <http://www.nlc-bnc.ca/pika>.

Source : *Senay, Gaby. PIKA. Le bulletin des membres de Communication-Jeunesse (mai 2003), p.10.*

---

## Bibliothèques et politiques culturelles publiques en Belgique

Les bibliothèques belges jouent un rôle essentiel au sein des politiques culturelles développées par les pouvoirs publics. Elles assurent d'abord un accès démocratique à la culture, au niveau économique en pratiquant un tarif de prêt le plus bas possible comme au niveau géographique, par le souci de maillage des bibliothèques publiques belges réparties sur le territoire wallon et bruxellois et par les bibliobus. Les bibliothèques publiques s'adressent à tous les publics, mais elles mettent l'accent sur les publics les moins favorisés, ce qui constitue un pas de plus vers la réalisation des objectifs de démocratisation. Elles favorisent également l'accès à la diversité des cultures de nos sociétés en permettant à chacun de construire sa propre identité et de comprendre les sociétés dans lesquelles on vit.

Les bibliothèques sont également un pôle essentiel de toute politique de diffusion de la culture, aux côtés des médiathèques, centres culturels, musées et autres diffuseurs de la culture. En Belgique, il y a trop peu de liens entre ces acteurs. Si des formes de diffusion ponctuelle se font de plus en plus en partenariat, bibliothèques et médiathèques, partenaires d'une diffusion plus permanente, sont trop souvent négligés.

Les bibliothèques publiques ont aussi un lien fort avec les politiques d'éducation permanente car elles ont le souci d'informer, de développer l'esprit critique, et favorisent les partenariats avec des personnes relais du développement de la lecture (enseignants et responsables d'organismes culturels et sociaux).

Enfin, la quatrième articulation des bibliothèques aux politiques culturelles vise la création littéraire. Une politique culturelle en matière de création réussie implique les éléments nécessaires à la reconnaissance d'une œuvre : formation des créateurs, organisation de la promotion, maillage de la diffusion, mise en place de lieux et d'outils de médiation avec le public, conservation et droits d'auteurs. En ce sens, les bibliothèques belges jouent un rôle d'information et de diffusion de la littérature contemporaine, notamment celle créée dans leurs régions.

Les bibliothèques publiques s'arriment aux politiques culturelles par les pôles diffusion et démocratisation de la culture, éducation permanente et médiation en matière de création.

Source : *Wasseige, Alain de. Bibliothèques et politiques culturelles publiques. Lectures 130 (mars-avril 2003), p. 4-5.*

---

## Les Amis de la Bibliothèque de Montréal fêtent leur 10<sup>e</sup> année

Le 25 avril dernier, les Amis de la Bibliothèque de Montréal (ABM) ont fêté leur dixième année d'existence tout en inaugurant leur grand solde annuel. L'association compte aujourd'hui 450 membres. L'année

dernière, elle a soutenu financièrement 110 activités de promotion de la lecture dans des bibliothèques de quartier de Montréal, a financé l'activité *Les livres dans la rue*, des clubs de lecture ainsi que le concours de création littéraire *Mots passion*. L'ABM a permis à 3 332 lecteurs d'acheter pour 1 \$ et moins 39 958 livres, revues et disques.

Source : *Communiqué, les Amis de la Bibliothèque de Montréal* (25 avril 2003)

---

## Activités financées par l'ABM

### Les livres dans la rue

Depuis 1982, des bibliothécaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont créé *Les livres dans la rue*, une activité de promotion de la lecture auprès d'enfants montréalais vivants dans des quartiers défavorisés, activité soutenue par les Amis de la Bibliothèque de Montréal par le biais de subventions du Conseil des Arts du Canada. En 20 ans, 50 181 enfants ont assisté à 92 616 lectures variées lors de 4 467 rencontres !

### Plaisir de lire et intégration des immigrants

Depuis trois ans maintenant, le projet *Contact*, développé à la bibliothèque de Montréal, associe plaisir de lire et intégration des immigrants dans le but de promouvoir l'intégration des communautés culturelles. Des lectures publiques sont ainsi organisées dans des lieux fréquentés par les immigrants et leurs enfants. Ce projet a rejoint à ce jour 6 000 adultes et 5 000 jeunes.

Source : *Activités. Bulletin des Amis de la Bibliothèque de Montréal* (mai 2003), p.6-7.

---

## La e-bibliothèque

JEDlet.com est un nouvel outil de formation au travail conçu au Québec par la firme J.E.D. Nouveau Media. Véritable bibliothèque électronique, il regroupe 150 capsules de formation d'une heure sur divers thèmes (management, certification ISO, gestion du temps, etc.).

Source : *La Presse* (1<sup>er</sup> mars 2001)

---

## La bibliothèque Le Prévost, d'hier à aujourd'hui

Première bibliothèque de quartier de l'ancienne Ville de Montréal, la bibliothèque Le Prévost fête ses 20 ans cette année. Le 18 juin dernier, abonnés, partenaires et employés se sont réunis pour souligner cet événement en compagnie de Monsieur Paolo V. Tamburello, président du conseil de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension ainsi que Monsieur Sylvain Lachance, conseiller du district de Villeray. Grande dame de la littérature, madame Kim Yaroshevskaya était l'invitée d'honneur de cette fête. De nombreuses activités sont prévues dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque ainsi que l'augmentation de 15 % des heures d'ouverture, qui passent à 45 heures par semaine. En constante croissance, la bibliothèque Le Prévost a enrichi sa collection de documents de 150 % et a vu augmenter le nombre de ses abonnés de plus de 219% en vingt ans. En 2003, elle dessert 54 484 personnes et compte 13 840 abonnés. Son équipe de 22 employés gère une collection de 88 000 documents ainsi

que 225 revues et a effectué quelque 393 000 prêts au cours de la dernière année. La bibliothèque offre des services personnalisés : activités culturelles et littéraires, rencontres avec des auteurs, club de lecture, les collections spécialisées « Pour tous », « Études et carrières » et « Biblioparents » ou encore les « Coups de cœur » du personnel.

Source : *Communiqué, Ville de Montréal, arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension* (18 juin 2003). Information : *Brautl Ysabelle, 514-872-6840*

---

## L'Administration Tremblay parvient à une entente pour la réouverture de la bibliothèque Fraser-Hickson

Madame Helen Fotopulos, membre du comité exécutif, responsable de la Culture et du Patrimoine, a annoncé que le comité exécutif de la Ville de Montréal a approuvé une entente pour un projet-pilote de trois ans menant à la réouverture de la bibliothèque Fraser-Hickson dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce. La Ville de Montréal versera un montant de 475 000 \$ et les arrondissements de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, Westmount et Côte-Saint-Luc - Hampstead - Montreal-Ouest, verseront 125 000 \$, pour un total de 600 000 \$. L'Institut Fraser-Hickson continuera à contribuer financièrement. Michael Applebaum, président de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre - Dame-de-Grâce, s'est dit extrêmement satisfait de l'entente. Madame Fotopulos précise que la période de trois ans fixée dans ce protocole permettra à la Ville de finaliser son diagnostic et son

plan de consolidation du réseau des bibliothèques montréalaises et a exprimé la volonté de la Ville de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement libéral nouvellement élu. Accès au communiqué : <http://www.cnw.ca/releases/May2003/22/c4507.html>.

Source : *Communiqué, Ville de Montréal, Cabinet du maire et du comité exécutif* (22 mai 2003). Information : Darren Becker, 514-872-6412

### FirstGov

FirstGov, le portail du gouvernement américain mis sur pied en 90 jours, regroupe 260 organismes différents, 22 000 sites Internet distincts et 27 millions de pages à indexer hebdomadairement. Les buts du portail : servir le citoyen, regrouper sous un même guichet tous les services offerts par le gouvernement national et héberger la quasi-totalité des sources d'information qu'une administration publique offre aux citoyens et entreprises. Les défis à relever étaient nombreux pour le grand responsable du projet, Bill Piatt : insuffler une notion de confiance au public, vaincre les pressions politiques et survivre au changement de l'administration Clinton à celle de Bush, un mois à peine après le lancement du site FirstGov. Mais les événements du 11 septembre 2001 ont tout changé. En quelques heures, FirstGov est devenu le portail le plus consulté par tous les Américains sur les victimes du World Trade Center. Le portail a aussi permis à de nombreuses personnes de l'administration Bush de trouver l'information nécessaire à la bonne marche du pays en temps de crise, bien avant

que les fonctionnaires concernés puissent répondre aux questions.

Source : *Dumais, Michel. « FirstGov, un portail pour les citoyens », Le Devoir, (mardi 22 avril 2003), p. B7.*

### Référence virtuelle Canada

Les services de référence au Canada ont passé un nouveau cap avec le lancement du Référence virtuelle Canada (RVC) en janvier dernier. RVC est un réseau bilingue pan-canadien de fournisseurs d'information qui vise à répondre rapidement aux besoins d'information des Canadiens. Ils s'agit d'un réseau utilisé par les bibliothécaires et les professionnels de l'information pour soumettre les questions de leurs clients. Les questions et les réponses sont transmises via un formulaire Web. Les trois éléments ci-dessous s'occupent d'acheminer les requêtes :

- 1) un algorithme de jumelage, qui transmet la demande à un participant approprié;
- 2) les profils des institutions participantes, spécifiant les sujets de leur collection, les heures d'ouverture, les langues utilisées, etc.;
- 3) la sauvegarde dans le système des questions, réponses et métadonnées appropriées.

L'application RVC, programmée en PHP, est installée sur un serveur web Apache et conserve l'information dans une base de données Oracle. Toutes les transactions effectuées sur le web sont encryptées afin d'assurer au client la confidentialité de la demande. Tous les fournisseurs

canadiens d'information (bibliothèques, musées, archives, centres d'information et instituts de recherche) peuvent devenir membre du RVC. Pour plus d'information, consulter le site web de la Bibliothèque nationale du Canada : <http://www.nlc-bnc.ca/vrc-rvc/index-f.html>

Source : *Gaudet, Franceen et Dinberg, Donna. « Virtual Reference Canada », Feliciter, Issue 2, vol 49, (2003), pp. 82-84.*

### Services électroniques au gouvernement du Québec

Le CEFRIO s'est penché sur l'état actuel de l'offre du gouvernement du Québec en matière de services électroniques aux citoyens et aux entreprises. Une série de trois évaluations a été réalisée à l'automne 2002 par la firme Systèmes Humains-Machines inc. spécialisée en évaluation ergonomique de sites Web :

- 1) évaluation heuristique de 5 sites types du gouvernement;
- 2) tests « d'utilisabilité » des mêmes sites;
- 3) évaluation de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le portail du gouvernement du Québec et ceux des ministères du Revenu, de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux et de l'Industrie et du Commerce ont été retenus pour ces évaluations. Les études ont permis de faire ressortir certaines lacunes des 5 sites étudiés et de recommander des mesures pour les rendre plus performants. Les rapports d'évaluation sont disponibles gratuitement sur le site

du CEFRIO <http://www.cefrio.qc.ca>

Source : « *Bulletin du 19 juin 2003* », *Archives du bulletin SISTech*, (juin 2003) [http://www.cefrio.qc.ca/pub\\_bul.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/pub_bul.cfm).

---

## Le savoir, c'est le pouvoir!

Le partage des connaissances entre employés d'une même entreprise n'est pas chose facile et demande beaucoup plus que la bonne volonté. Les grands défis des maîtres d'œuvre de la gestion des connaissances consistent entre autres à transformer la culture de l'organisation, établir un climat de confiance et comprendre les motivations et les résistances des personnes à partager leur savoir. Au Royaume-Uni, une équipe du Knowledge and Innovation Network s'est penchée sur ce dossier. Leurs travaux ont permis de cerner quatre comportements types reliés aux connaissances et à leur circulation dans une organisation :

- 1) le Web : les savoirs sont les éléments rassembleurs qui mettent les gens en contact entre eux dans des réseaux sociaux;
- 2) l'échelle : les connaissances sont partagées si cette opération permet à un individu de mieux gravir les échelons du pouvoir;
- 3) le flambeau : exemple d'un leader qui agit en modèle pour le partage des connaissances;
- 4) la forteresse : dans cette situation, les connaissances deviennent une véritable armure contre d'éventuelles menaces.

La plupart du temps, les quatre types de comportement cohabitent

plus ou moins bien ensemble, notamment dans les grandes organisations.

Source : « *Bulletin du 13 juin 2003* », *Archives du bulletin SISTech* [http://www.cefrio.qc.ca/pub\\_bul.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/pub_bul.cfm).

---

## Le travail collaboratif

La plupart des entreprises possèdent des outils de travail collaboratif, comme Word ou Outlook, dont les fonctions de partage demeurent inutilisées la plupart du temps.

Le travail collaboratif est une approche stratégique visant à maximiser les fonctions de communication, de production et de coordination dans les entreprises. Il favorise notamment le travail en commun des ressources d'une entreprise et permet de faciliter la gestion des tâches et des projets et de favoriser les échanges et le partage de documents. Quelques-unes des fonctions informatiques, qui rendent possible le travail collaboratif : messagerie instantanée, réunions virtuelles en clavardage, vidéo-conférences, partage d'applications ou travail simultané sur un même document, etc. Avantages pour les entreprises de l'utilisation des outils de travail collaboratif : gain de temps, diffusion rapide et simultanée de l'information, planification plus facile par la fonction d'agenda partagé, réduction des frais et du temps par les réunions à distance, etc.

Source : « *Bulletin du 9 mai 2003* », *Archives du bulletin SISTech* [http://www.cefrio.qc.ca/pub\\_bul.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/pub_bul.cfm).

---

## Les blogues

L'Office de la langue française du Québec définit le blogue comme étant une « page Web évolutive et non-conformiste présentant des informations de toutes sortes, généralement sous forme de courts textes mis à jour régulièrement, et dont le contenu et la forme, très libres, restent à l'entière discrétion des auteurs ». Le phénomène des blogues personnels a pris son essor vers la fin des années 90 avec l'apparition d'applications informatiques peu coûteuses ou même gratuites. Pour certains concepteurs de logiciels, les bloques offrent aux entreprises une alternative au courriel et procédés traditionnels de gestion de l'information.

Source : « *Bulletin du 2 mai 2003* », *Archives du bulletin SISTech* [http://www.cefrio.qc.ca/pub\\_bul.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/pub_bul.cfm).

---

## Le budget Séguin inquiète les libraires

Le budget Séguin représente une coupure de 33M \$ selon les libraires du Québec. Réunis à Montréal avec des auteurs et des bibliothécaires, ils ont dénoncé les coupures. Monsieur Dubeau, porte-parole de la Bibliothèque nationale du Québec, a déclaré que la coupure de 969 003 \$ de la Nationale ne toucherait pas les budgets d'acquisition mais plutôt le « non essentiel » comme par exemple le tapis. Selon Madame Hernandez, l'évaluation de 33M \$ est conservatrice puisque maintenant les municipalités pourraient acquérir la moitié des sommes investies par le gouvernement alors qu'auparavant elles devaient déboursier l'équivalent.

Ainsi un autre 7M \$ pourraient s'ajouter au 33M \$ prévus. Les librairies pourraient également perdre un autre 6M \$ avec l'abandon du soutien au projet de la Librairie virtuelle du Québec.

Source : **Bérubé, Stéphanie.** «Le budget Séguin inquiète les librairies.» In *La Presse*, (19 juin 2003).

### Augmentation de 5 % des dépenses du gouvernement du Québec au titre de la culture

Les dépenses du gouvernement du Québec à la culture ont été de 848,7M \$ pour l'année 2001-2002 soit 1,45 % du total des dépenses de l'état québécois, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

335,7M \$ étaient consacrés aux dépenses culturelles du Gouvernement dont 179,5M \$ pour payer les salaires de ses 3 862 employés travaillant à la culture.

513,1 M \$ ont été octroyés sous forme de subventions, de contributions et de transferts au milieu culturel dont 412,5M \$ pour le fonctionnement : 363,9M \$ aux associations et aux organismes culturels; 19,9M \$ aux administrations municipales et 26,1M \$ aux particuliers. Le reste, une somme de 100,6M \$, fut consacrée à des fins d'investissement : 48,8M \$ aux associations et organismes culturels et 18,2M \$ aux administrations municipales.

Les bibliothèques ont reçu 187,6M \$ dont 137,3M \$ aux bibliothèques

universitaires et collégiales; le patrimoine a reçu une somme de 169,7M \$, dont 103,2M \$ aux musées; les arts de la scène 102,7M \$; le secteur de la radiodiffusion et de la télévision 93,0M \$; la protection et la promotion de la langue française, 86,9M \$ et les autres secteurs culturels 208,8M \$.

Une moyenne de 114,53 \$ par habitant du Québec fut dépensé en culture. Les citoyens des régions de Québec (291,78 \$/ha) et de Montréal (265,20/ha) ont recueillis les montants les plus élevés.

Source : **Observatoire de la culture et des communications du Québec.** Institut de la statistique du Québec. <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2003/avril/avril0323a.htm>.

### Les bibliothèques et le phénomène du carnet Web (Weblogging)

Le terme «carnet Web» («Weblog») fut créé, en décembre 1997, par John Barger. Cependant, comme le prétend Rebecca Blood, il était déjà apparu avec la page des nouvelles de Mosaic en juin 1993. Son objectif était simple : déterminer pour les usagers les pages Web intéressantes et divertissantes qui autrement étaient difficiles à repérer. Le *Globe and Mail* a estimé qu'il y avait plus de 500 000 blogues sur le Web, dont 41 000 nouveaux depuis janvier 2002.

Qu'est-ce qu'un blogue? C'est une page Web régulièrement mise à jour, une page de nouvelles d'un journal en ligne, avec des liens intéressants, des opinions et un bouquet d'infor-

mations. Il peut solliciter la rétroaction des lecteurs par des «Lettres à l'éditeur». Les entrées sont datées, classifiées, archivées et toujours disponibles aux lecteurs. On peut y trouver un forum de discussion ou un service de clavardage. Il a un format très simple. Il fait gagner du temps aux lecteurs.

Bloggerm, Greymatter et Moveable Type sont les trois logiciels les plus utilisés pour créer un carnet Web. Ils sont faciles à utiliser et ne demandent pas beaucoup de temps pour le créer et le mettre à jour.

Le phénomène du carnet Web prend plusieurs aspects dans le monde des bibliothèques : sites spécialisés (Library Stuff; Peter Scott's Library Blog; librarian.net); chroniques sur les nouvelles tendances, partage de l'information et encouragement à la collégialité (lisnews.com). Certains blogues couvrent des aspects très pointus : le catalogage, les nouvelles technologies, les engins de recherches, les bases de données (The Handheld Librarian; David Bigwood's caralogablog). Dans les bibliothèques publiques, on peut les utiliser pour élaborer des conseils aux parents, faire des critiques sur les nouvelles parutions ou créer un club virtuel de lecture. Dans les bibliothèques scolaires, ils peuvent faciliter la communication avec les enseignants, les chercheurs et les gradués des diverses facultés. Les auteurs terminent l'article en mentionnant des références sur le sujet pour ceux qui veulent l'approfondir.

Source : **Harder, Geoffrey et Reichardt, Randy.** «Throw Another Blog on the Wire : Libraries and the Weblogging Phenomena». In *Feliciter*, no. 2, (2003), p.85-88.

---

## La liberté en otage

Le comté de Broward, en Floride, vient de se joindre à la centaine de comtés et de villes américaines qui s'opposent au Patriot Act, adopté suite aux attentats du 11 septembre 2001. Ils jugent cette loi contraire à l'esprit de la Constitution. Ils estiment que John Ashcroft, ministre de la Justice, a profité de la lutte contre le terrorisme pour réduire les libertés civiles. L'ALA et les bibliothécaires sont parmi les plus actifs opposants à celui-ci. Ils ont décidé d'informer les usagers des faits et gestes du FBI qui, grâce au Patriot Act, peut consulter la liste des livres consultés par les usagers et fouiner dans les ordinateurs disponibles au public. Certains bibliothécaires vont même jusqu'à effacer les noms des usagers qui utilisent Internet. La CIA et le Pentagone veulent aussi utiliser cette loi pour obliger toutes institutions à fournir une copie des transactions financières ou autres. Des membres du Congrès ont dénoncé ces pratiques.

Source : *Le Devoir*, (8 novembre 2002), p. 6.

---

## Les bibliothèques exclues de l'application du Patriot Act

Une loi introduite à la Chambre des représentants le 6 mars dernier a pour objectif d'invalider les articles du Patriot Act concernant les bibliothèques et les librairies.

Bernie Sanders, un représentant du Vermont à la Chambre, a annoncé la « Freedom to Read Protection Act » en conférence de presse et déclaré que « la lutte au terrorisme ne devrait

pas être utilisée comme une excuse par le gouvernement pour faire une intrusion dans nos droits constitutionnels ».

Cette loi était attendue par les membres de l'ALA et par l'American Booksellers Foundation for Free Expression. Elle réintroduit l'obligation aux institutions de sécurité de se munir des mandats nécessaires pour mener à bien leurs enquêtes devant les tribunaux.

Trois autres représentants de la Chambre sont intervenus sur la question des libertés civiles et des problèmes causés par le Patriot Act. La directrice du bureau de l'ALA à Washington, Emily Sheketoff, une ancienne présidente de la Vermont Library Association, Trina Magi, la présidente de la New England Booksellers Association, Madame Linda Ramsdell et Chris Finan de l'American Booksellers Association sont également intervenus pour appuyer la « Freedom to Read Protection Act ». Vingt-quatre représentants dont des membres du comité judiciaire de la Chambre ont également appuyé le projet.

Source : *Bill to Exempt Libraries from Patriot Act Introduced In American Libraries*, (April 2003), p.15.

---

## La Court Suprême écoute les arguments de L'ALA concernant la «Children's Internet Protection Act»

Le 5 mars dernier, la Court Suprême des États-Unis écoutaient les arguments de l'ALA qui conteste la loi. Selon trois juges de Philadelphie,

les bibliothèques qui acceptent les subventions fédérales devraient utiliser des filtres pour limiter l'accès à Internet à tous leurs usagers, même si le but est de limiter qu'aux mineurs l'accès à un contenu sexuellement explicite.

Les représentants de l'ALA et des autres groupes qui contestent la loi ont déclaré que cela viole le Premier Amendement de la constitution parce que ces filtres empêchent d'avoir accès à des milliers de pages Web non pornographiques.

Le Solliciteur Général Theodore B. Olson a déclaré : « Quand les bibliothèques bloquent la pornographie sur Internet par le biais du terminal, elles refusent simplement de mettre sur l'écran de l'ordinateur le même matériel qu'elles ne mettraient pas sur les rayons. » À l'opposé, Sandra Day O'Connor a comparé les interruptions (les milliers de sites non accessibles par l'application des filtres) aux attentes requises dans le système traditionnel quand un usager demande au bibliothécaire de trouver un livre introuvable. David Souter, quant à lui, fait remarquer que la loi exige des bibliothèques de rendre disponible l'information que les compagnies de logiciels de filtrage bloquent par l'emploi de leurs logiciels. « Historiquement quand les bibliothèques ont pris leurs décisions, elles ne savaient pas qu'est-ce qui étaient achetés ou gardés sur leurs rayons ». Une décision devrait survenir d'ici juillet 2003.

Source : *Supreme Court Hears ALA's Challenge to CIPA. In American Libraries*, (April 2003), p.14.

## Le Conseil de la bibliothèque d'Ottawa adopte des mesures pour limiter l'accès à la pornographie sur Internet

Le Conseil de la bibliothèque d'Ottawa veut que des logiciels filtrent l'accès au contenu d'Internet sur les postes publics. « Le consensus de la communauté est très clair » a déclaré Rick Chiarelli, membre du conseil de la ville d'Ottawa et président du conseil de la bibliothèque d'Ottawa, après avoir voté en faveur des mesures. La société a l'obligation morale de protéger les enfants. « L'argument de la liberté d'information ne peut justifier qu'un petit enfant soit exposé à la pornographie ».

Malgré cela, la décision du comité de rendre obligatoire une carte d'identification pour les moins de 15 ans a été décriée par les deux parties. Cette carte activera un logiciel de filtration pour bloquer l'accès aux sites pornographiques. Trente-neuf ordinateurs localisés dans l'aire des jeunes auront ces filtres sur 280 ordinateurs disponibles pour le public à la bibliothèque. Nicholas Patterson a accusé les membres du comité « d'être des pervers ». Lui et d'autres citoyens exigent que le comité fasse installer sur chacun des ordinateurs un logiciel de filtration afin de prévenir le téléchargement de matériel pornographique pour tous les usagers. Les membres du conseil de ville ont été inondés de courriels provenant des citoyens après que le comité de la bibliothèque ait refusé de prendre des mesures de contrôle

au début du mois. Des bibliothécaires et quelques parents ont argumenté que les filtres bloquent beaucoup plus d'information que simplement les sites pornographiques comme des sites sur la sexualité ou les maladies transmises sexuellement. Un parent a même déclaré qu'il considérerait comme « un crime d'empêcher les citoyens d'Ottawa d'avoir accès à de l'information légale ». « C'est aux parents d'enseigner à leurs enfants comment choisir l'information ». « Je ne pense pas que c'est au conseil de la bibliothèque de déterminer ce qui est moral ».

Déjà au début de l'année, un membre du personnel avait déposé un grief concernant cette question. Don Butcher, directeur de la section locale de la Canadian Association à Ottawa, considère que « les Canadiens doivent avoir le droit d'accès au contenu légal ». Les ordinateurs sont disponibles dans les bibliothèques publiques canadiennes, cependant il est illégal selon le code criminel d'accéder à des sites haineux faisant la promotion de la pornographie infantile sur Internet.

Source : *Lunman, Kim. Library porn surfers living. In The Globe and Mail, (May 2003).*

## Les bibliothèques ne devraient-elles pas devenir de grands espaces publics

Fred Kent et Phil Myrick, respectivement fondateur et assistant à la vice-présidence du Project for Public Spaces (PPS), développent dans une

entrevue exclusive à la revue *American Libraries* l'importance de tenir compte des espaces publics lors de la rénovation ou de la conception d'une nouvelle bibliothèque.

La bibliothèque doit être une destination où les citoyens aiment se promener, réfléchir et avoir accès à l'information. Les citoyens choisissent des endroits pour vivre où il y a des services à proximité, un accès rapide au travail et au loisir. Le rayonnement de la bibliothèque dépendra en partie du nombre de places disponibles et de son positionnement central dans le quartier.

Dans une étude réalisée en 1993, le PPS demandait aux citoyens de trois états différents ce qui devrait être réalisé pour améliorer les bibliothèques publiques. Ils voulaient des espaces permettant les réunions ou la tenue de différentes activités communautaires et cela en lien ou non avec les activités de la bibliothèque. Ils envisageaient des centres d'information, des jardins, des terrains de jeux, des terrasses extérieures, des halles avec des étals tenus par des bouquinistes et des marchés d'artisanat. Toutes ces activités avaient pour rôle d'accroître la bibliothèque comme place publique et de créer un lien entre les espaces intérieur et extérieur, faisant de la bibliothèque un lieu invitant, confortable et bien ancré dans la vie communautaire; réalisant le marketing pour ses activités et développant des opportunités de revenus pour les supporter. Les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans

le renouveau et la vie du quartier.

Il y a quatre qualités que nous retrouvons pour tout espace public, il doit être :

- 1) accessible et créer un lien avec la communauté;
- 2) invitant et confortable;
- 3) utilisé (expositions, etc.);
- 4) un lieu de rencontres et de sociabilité.

Le plus important, lorsqu'on doit planifier une rénovation ou une nouvelle bibliothèque, c'est de consulter les citoyens. Il faut définir avec eux ce qu'ils veulent faire comme activités dans cette bibliothèque, les impliquer et porter une attention spéciale aux jeunes qui seront les futurs usagers. L'avenir des bibliothèques réside dans la place qui sera accordée aux citoyens.

Source : *How to Become a Great Public Space In American Libraries*, (April 2003), p. 72-76.

### **Nouvelles relations avec les agences d'abonnement**

Les récentes difficultés financières de l'agence d'abonnement RoweCom ont mis en lumière le besoin d'amorcer de nouvelles relations entre les différents acteurs impliqués (clients, éditeurs et agences). Une rencontre à ce sujet a été organisée le 24 mars 2003 en France par l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU) et le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII).

Du côté des clients, en l'occurrence les bibliothèques universitaires, elles ont l'impression d'être prises en otage

en cas de problèmes avec les agences d'abonnement, étant donné que la part « périodiques » représente environ 80 % de leur budget documentaire. L'un de leurs principaux griefs porte sur la gestion des périodiques électroniques, en plein développement, mais à laquelle les agences d'abonnement n'apportent aucune réponse efficace.

Pour leur part, les éditeurs regrettent que leur seul contact avec les agences se résume à la réception de commandes et de règlements. D'autant plus que cette relation entre éditeurs et abonnés se complique du fait de la double gestion papier/électronique, cette dernière impliquant, entre autres, la gestion des licences. Les éditeurs ont à leur tour reproché aux agences de ne pas gérer les produits électroniques. L'élaboration d'un code de bonne conduite régissant les relations entre éditeurs et agences (transparence sur l'utilisation de la ristourne consentie, régularité des paiements, meilleure connaissance des abonnés, etc.) pourrait être la base de relations clarifiées.

Du point de vue des agences, les réponses au problème complexe de la gestion des titres électroniques ne peuvent être que personnalisées, tant les demandes sont diverses, et le fait que l'éditeur électronique d'un titre puisse être différent de l'éditeur papier complique encore les choses. Les agences en sont à l'heure de la réflexion et ne proposent pas encore d'offre véritable.

Les difficultés de RoweCom ont au moins eu le mérite de mettre à jour la méconnaissance mutuelle des

différents protagonistes. À partir de là, des relations plus étroites pourront être nouées au sein de groupes de discussion rassemblant les différents acteurs.

Source : *Documentaliste – Sciences de l'Information*, (2003), vol. 40, no 1, p. 9

### **L'avenir des projets avec contenu libre**

Au cours des dernières années, plusieurs projets dans le domaine de l'information ont été désignés sous le vocable « open content », que l'on peut traduire par « contenu libre », que ce soit les encyclopédies gratuites en ligne ou les dépôts d'articles académiques. Bien que ces projets soient nombreux et variés, ils ont tous un dénominateur commun, soit celui d'appliquer d'une façon ou d'une autre le modèle de développement des logiciels avec code source libre, afin de permettre la création et la distribution gratuite de contenus généralement disponibles chez des éditeurs commerciaux.

Ce modèle de développement des logiciels libres fait appel à une large participation de la base, au bénévole et à une grande autonomie des contributeurs. Il s'agit d'un modèle qui met l'emphase sur un processus informel orienté vers les besoins personnels de chacun et qui encourage les échanges continus d'idées, contrairement aux modèles traditionnels hiérarchiques mettant l'accès sur la planification rigoureuse et initiés par de grandes organisations.

Ce modèle a été transposé dans des projets avec contenu libre tels que les encyclopédies en ligne *Wikipedia*

([www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)) et *Nupedia* ([www.nupedia.com](http://www.nupedia.com)), ainsi que des initiatives cherchant à publier des périodiques électroniques scientifiques et académiques gratuits, tel que *Public Library of Science* ([www.publiclibraryofscience.org](http://www.publiclibraryofscience.org)) et *BioMed Central* ([www.biomedcentral.com](http://www.biomedcentral.com)). Ces projets ont été rendus possible grâce à des licences de documentation libre qui constituent la pierre angulaire des projets avec contenu libre. Il existe plusieurs modèles de ces licences qui accordent certains droits et en restreignent d'autres. Par exemple, sous une licence de documentation libre, n'importe qui peut modifier et redistribuer une œuvre originale. Cependant, les licences de documentation libre requièrent généralement que toutes les modifications soient couvertes par la même licence que l'œuvre originale, s'assurant ainsi que l'œuvre modifiée demeurera accessible pour des développements ultérieurs par d'autres personnes. Le *GNU General Public licence* ([www.gnu.org](http://www.gnu.org)) constitue un exemple de modèle largement répandu de licence de documentation libre.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour les projets avec contenu libre? Ils devront certainement miser sur davantage que l'idéalisme et l'altruisme des débuts. Les contributeurs devront obtenir suffisamment de bénéfices pour assurer leur implication à long terme. Une certaine participation commerciale peut aussi être envisagée. Finalement les projets avec contenu libre viables devront compter sur des sources publiques de financement. Réunir idéalisme et intérêt personnel dans une bonne

proportion est le défi à relever pour le futur.

Source : *Feliciter, Issue #2, (2003), p. 69-71*

### Les femmes et la société de l'information

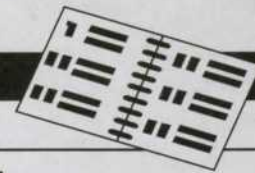
Un récent article publié dans *IFLA Journal* explore les questions concernant les femmes et l'Internet en incluant les résultats de projets de recherche de maîtrise entrepris à Loughborough University (Grande-Bretagne). Se basant sur les statistiques qui révèlent que les hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser l'Internet, l'article décrit d'abord les barrières qui freinent l'accès et l'utilisation de l'Internet par les femmes. Le temps et l'argent sont les barrières les plus importantes. Les femmes en couple ont généralement un revenu moindre que leur conjoint et assument la majeure partie des tâches domestiques en plus de leur travail rémunéré. Le manque de confiance des femmes en leur capacité vis-à-vis les nouvelles technologies constitue une autre barrière importante. Ce manque de confiance découle souvent des stéréotypes sociaux. Les expériences négatives sur l'Internet freinent aussi les femmes. La monopolisation des listes de discussion et des babillards par les hommes et le harcèlement des usagers féminins par des usagers masculins sont des éléments de la culture de l'Internet qui peuvent dissuader les femmes d'aller sur l'Internet. Idem pour la pornographie.

Malgré ces barrières, de plus en

plus de femmes utilisent l'Internet, mais de façon légèrement différente des hommes. Les femmes cherchent surtout de l'information sur la santé, les emplois et la spiritualité. De façon surprenante, elles sont plus nombreuses à s'adonner aux jeux en ligne. Les hommes, quant à eux, préfèrent les nouvelles, les informations financières et sportives, ainsi que les informations à propos d'un service, d'un produit ou d'un passe-temps. Le courriel attire aussi fortement les femmes sur l'Internet.

L'article traite en deuxième partie du potentiel d'Internet pour les femmes. À travers l'Internet, les femmes peuvent s'exprimer de façon anonyme. L'Internet leur présente aussi des opportunités pour participer à de nouvelles formes de communication et d'organisation et créer des mécanismes d'échange et de dissémination de l'information, ce qui encourage la solidarité. De plus, l'Internet est facile à utiliser pour les femmes et leur offre des possibilités de contacts dynamiques, efficaces et rapides, en plus de leur permettre de partager des expériences personnelles. L'Internet peut aussi être vu comme un important média féministe et un outil de changement social qui renforce et promeut le dialogue entre les femmes et donne un espace public aux intérêts des femmes. Celles-ci peuvent utiliser les outils d'édition présents sur l'Internet afin de développer leurs propres publications et créer des produits médiatiques plus sensibles à la réalité féminine.

L'article aborde aussi la question du cyberféminisme, qui est défini



Pour envoi de suggestions d'activités : [sylvain\\_robichaud@oclc.org](mailto:sylvain_robichaud@oclc.org)

### 14 septembre 2003

*À la sauvegarde de votre patrimoine : Comment préserver vos films, CD, cassettes et autres documents électroniques*

**Bibliothèque nationale du Canada**

[http://www.cci-icc.gc.ca/PID/index\\_f.shtml](http://www.cci-icc.gc.ca/PID/index_f.shtml)

### 15-18 septembre 2003

*Preservation of Electronic Records Symposium 2003* Institut canadien de conservation, BNC et ANC

Ottawa (Ontario)

[http://www.cci-icc.gc.ca/main\\_f](http://www.cci-icc.gc.ca/main_f)

### 28 septembre au 2 octobre 2003

*Supporting Communities of Discourse and Practice – Metadata Research and Applications*

**Dublin Core 2003**

Seattle (Washington)

<http://dc2003.ischool.washington.edu/index.html>

### 1 au 4 octobre 2003

Extending our abilities

**ACCESS 2003**

Vancouver (Colombie-Britannique)

<http://access2003.lib.sfu.ca/>

### 10 octobre 2003

« Le "coaching" au quotidien - Partie 2 »

**Activités de la CBPQ**

Montréal (Québec)

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)

### 20-23 octobre 2003

« *Humanizing Information Technology: From Ideas to Bits and back* »

**Annual Conference, ASIS**

Long beach, California

[www.asis.org/Confrences/Amo3/amo3cfp.html](http://www.asis.org/Confrences/Amo3/amo3cfp.html)

### 23 au 25 octobre 2003

**Netspeed 2003**

Edmonton (Alberta)

<http://www.thealbertalibrary.ab.ca/netspeed/index.html>

### 18-19 novembre 2003

*La gestion du savoir*

**Colloque international – CEFRIO**

Québec (Québec)

[www.cefrio.qc.ca/conference2003/default.html](http://www.cefrio.qc.ca/conference2003/default.html)

*Suite de la page 15*

comme une philosophie qui reconnaît qu'il y a des différences de pouvoir entre les hommes et les femmes dans le discours numérique et que cette situation doit changer. Encourager les femmes à apprendre à utiliser l'Internet et à faire une meilleure utilisation des services qu'il offre constitue une caractéristique importante du cyberféminisme. Le

cyberféminisme est aussi le terme employé pour exprimer l'activisme féministe via l'Internet.

L'article conclut en soutenant qu'il est probablement plus dangereux pour les femmes d'être exclues complètement de l'Internet que d'essayer de travailler dans un environnement électronique dominé

par les hommes. Avec l'espoir qu'en s'engageant dans cette voie, elles changeront cet environnement au bénéfice des femmes du monde entier.

Source : *IFLA Journal*, 29 (2003) 1, p. 33-40